

Carla Facchini\*

## *En Italie... Les femmes et la solidarité entre les générations*

### Le changement de démographie

#### *Le vieillissement de la population*

L'histoire de la démographie italienne du XX<sup>e</sup> siècle a été marquée par de profonds changements, intervenant tant sur les naissances et les décès que sur les structures familiales. Le plus important de ces changements est lié à la chute de la mortalité infantile et à la forte diminution de celle des jeunes et des adultes<sup>1</sup>. Il s'est ensuivi une augmentation considérable de l'espérance de vie qui est passée de moins de 50 ans<sup>2</sup> au début du siècle à 77 ans ces dernières années.

Sur le plan individuel, la diminution de la mortalité a eu pour effet d'allonger l'espérance de vie ; par contre, sur le plan

\* Carla Facchini, professeur de sociologie, université de Milan.

1. Il suffit de rappeler qu'encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, presque la moitié des enfants n'atteignait pas l'âge de 6 ans.
2. Si, au contraire, on utilise comme indicateur la moyenne d'âge des décès, on constate qu'elle était de 5 ans environ pour la population dans son ensemble, et de 50 pour ceux qui réussissaient à survivre à la dramatique mortalité infantile. Cela revient à dire que sur 4 personnes qui naissaient, une seule passait le cap des 50 ans.

quelques grands-parents avaient de nombreux petits-enfants, à la situation actuelle où beaucoup d'enfants ont leurs quatre grands-parents encore en vie (voire souvent un arrière-grand-père, ou plus fréquemment, une arrière-grand-mère), alors que nombreuses sont les personnes âgées qui n'ont pas de petits-enfants.

D'autre part, les changements démographiques ont modifié non seulement les rapports entre les générations mais aussi les rapports entre les sexes : alors qu'aux premières décennies de ce siècle, l'espérance moyenne de vie était pratiquement la même pour les hommes que pour les femmes, on a assisté, ces derniers temps, à une différenciation croissante pour arriver à 73 ans pour les hommes et à 80 ans pour les femmes<sup>5</sup>. La conséquence directe de cet écart des taux de survie est que le rapport numérique entre hommes et femmes qui, dans les sociétés traditionnelles, était à peu près à égalité, se trouve à présent nettement déséquilibré, surtout dans les catégories d'âge les plus avancées : parmi les personnes qui ont entre 65 et 74 ans, on trouve 56,5 % de femmes et jusqu'à 63,3 % parmi les plus de 75 ans.

Cet élément préfigure des parcours de vie et des conditions familiales fort différents entre les hommes et les femmes. En effet, la durée de vie plus importante des femmes, ajoutée à l'écart de 3 ou 4 ans qu'il y a généralement entre les époux et à la tendance plus grande des hommes restés seuls (par suite d'un veuvage ou d'un divorce) à se remarier, font que le nombre des veuves est bien plus grand que celui des veufs.

Comme l'indique le tableau ci-dessous, les femmes sont plus fréquemment veuves que les hommes, et cela à tous les âges.

Âges	Hommes	Femmes
65-69 ans	6,4	37,2
70-74 ans	8,5	46,8
75-79 ans	17,6	59,6
80 ans et plus	32,5	76,5

Tableau 1. Pourcentage de veuvages par sexe

5. Sur les hypothèses possibles à ce sujet, cf. T. Suardi, *Invecchiamento ed femminilità*, Rome, La Nuova Italia Scientifica, 1993.

collectif, elle a entraîné un accroissement sensible du nombre des personnes âgées<sup>3</sup> : celles de plus de 65 ans sont passées de 1 972 000 en 1901 à 7 664 000 en 1991, et les plus de 75 ans de 536 000 en 1901 à 3 239 000 en 1991. Alors que la population totale a augmenté de 80 % entre 1901 et 1991, celle des personnes âgées s'est accrue de 400 % et celle des très âgées de 500 %.

On a constaté, dans le même laps de temps, une forte diminution des naissances qui sont passées de 33 pour mille au début du siècle à des valeurs inférieures à 10 pour mille à la fin des années 80<sup>4</sup>.

La combinaison entre la baisse de la mortalité et la chute de la natalité a eu pour conséquences d'abord une forte prégnance des personnes âgées sur l'ensemble de la population, et ensuite une modification des rapports, tout au moins quantitatifs, entre les différentes générations, notamment entre la population âgée et celle des enfants.

Alors qu'au début du siècle, les personnes du troisième âge constituaient 6,1 % de la population et celles du quatrième âge seulement 1,7 %, ces valeurs sont respectivement passées, en 1991, à 13,9 % et 5,7 % ; les enfants de moins de 5 ans qui constituaient 12,6 % de la population en 1901, ne représentent plus que quelque 4 % en 1991 ; le pourcentage des enfants de 5 à 7 ans est passé de 10,7 % à 5,3 %. Cela signifie que la structure démographique de la population italienne qui avait encore au début du XX<sup>e</sup> siècle la forme d'une pyramide, a pris aujourd'hui celle d'un tonneau, caractérisée par le gros volume des catégories centrales et le rétrécissement des tranches d'âges les plus âgées et les plus jeunes. Au début de ce siècle, il y avait donc environ trois enfants de moins de 5 ans pour trois vieillards ; à présent, ce rapport est inversé : environ trois vieillards pour un enfant.

Si l'on considère ces changements du point de vue des rapports entre les générations, on est passé d'une situation où fort peu d'enfants avaient encore leurs grands-parents, mais où les

3. Il ne faut pas oublier non plus qu'on peut attribuer à la chute de la mortalité l'augmentation générale de la population qui s'est produite durant notre siècle, malgré les forts courants migratoires vers « les » Amériques : la population italienne est passée de 32 millions en 1901 à 56 millions en 1991.

4. Il en est de même si l'on utilise les quotients de fécondité qui ont chuté de 135 pour mille en 1901 à 69 pour mille en 1951 et à moins de 40 pour mille en 1991.

### Les typologies familiales

Les modifications de la structure démographique ne sont pas les seules à avoir caractérisé ce siècle. Les modifications des structures familiales sont en effet tout aussi importantes.

Il ressortait encore du recensement de 1951<sup>6</sup>, en ce qui concerne les foyers, que 20 % étaient constitués d'un noyau central (le chef de famille, son épouse et leurs enfants) auquel s'ajoutaient d'autres personnes, généralement les grands-parents, et que 10 % étaient constitués par des personnes seules. Les données du tout dernier recensement, en 1991, révèlent une situation complètement inverse : les familles composées d'une seule personne représentent 20 % du total, tandis que les familles élargies sont tombées à moins de 10 %.

Ce phénomène d'atomisation des familles est particulièrement accentué dans les grandes agglomérations : dans la province de Milan, par exemple, les familles d'une personne seule constituaient, en 1991, 24,1 % du total, et les familles élargies seulement 8,6 %.

Le processus de vieillissement de la population s'est donc accompagné d'une autonomie croissante des parents âgés par rapport aux familles et à leurs enfants. Plusieurs éléments ont contribué à cette autonomie des différentes générations.

Le plus important touche à la plus grande indépendance économique des retraités : au cours des dernières décennies, le système italien de prévoyance s'est beaucoup développé tant du point de vue de la quantité des retraites versées, que de celui de leur montant.

On a commencé, à partir des années 50, à instituer progressivement une retraite pour les travailleurs indépendants (commerçants, artisans, agriculteurs) qui n'en bénéficiaient pas auparavant. Ainsi, pour ces catégories qui, à l'époque, représentaient une part importante de la population active, la cessation d'activité n'était plus synonyme de suppression de revenu.

Parallèlement à la multiplication des retraites versées, on a assisté, dans la deuxième moitié des années 70, à une augmentation de leur montant. Elles ont tout d'abord été portées à 80 % du salaire moyen des dernières années d'activité. Dans un deuxième temps, elles ont été indexées sur l'indice du coût de la vie et le cours de l'inflation, ce qui a permis de limiter l'effet de

6. On ne peut établir de comparaison avec la période précédente car, jusqu'au recensement de 1951, on n'enregistrait que le nombre des membres du noyau familial et non pas la structure interne de celui-ci.

l'érosion progressive du pouvoir d'achat de la retraite par rapport à celui du revenu précédent. En troisième lieu, au cours des mêmes années, ont été également augmentées les « retraites sociales » que reçoivent les personnes âgées n'ayant aucun autre revenu.

Grâce à l'ensemble de ces mesures, la plupart des personnes âgées perçoivent une retraite qui, bien que modeste, leur permet de vivre dignement sans dépendre des autres.

Il faut enfin rappeler qu'il existe en Italie, pour les travailleurs salariés, une clause contractuelle dénommée « liquidation » ou « traitement de fin de rapport », qui comporte le versement au travailleur d'une somme correspondant à environ autant de mois de salaire qu'il a d'années d'ancienneté dans l'entreprise. Il s'ensuit que, en prenant leur retraite, la plupart des salariés reçoivent le fruit, parfois considérable, de cette forme d'épargne « forcée »<sup>7</sup>.

Donc, dans l'ensemble, si les personnes âgées étaient en core, vingt ans auparavant, une des catégories les plus exposées au risque de la pauvreté, il n'en est plus de même aujourd'hui : leur revenu moyen est bien entendu inférieur à celui des actifs, mais leurs dépenses quotidiennes ont à peu près la même structure ; par ailleurs, elles sont plus nombreuses à être propriétaires de leur habitation. Les plus exposées à la pauvreté sont surtout les femmes très âgées, qui n'ont souvent que les « retraites sociales » ou la pension de réversion, revenu de toute manière fort modeste<sup>8</sup>.

La tendance croissante des personnes âgées à vivre seules et indépendantes est due aussi à d'autres facteurs comme la modification des habitations (qui ne sont plus des maisons de campagne mais de petits appartements) et surtout l'affirmation d'un mode de vie où dominent la liberté individuelle et l'autonomie. Il en découle que la cohabitation de plusieurs générations dont les styles de vie et les emplois du temps ne sont sou-

7. Il s'agit bien évidemment de la situation actuelle : les propositions et projets de loi récents — septembre 1994 — laissent cependant prévoir une aggravation générale, et non des moindres, de la condition économique des retraités italiens.

8. Cf. commission d'enquête sur la pauvreté et la marginalisation sociale, *La povertà in Italia*, en 1993, sous la direction du ministère de l'Intérieur et des Affaires sociales, Rome, 1994 ; et, plus particulièrement pour la région milanaise, E. Mingione, F. Zajczyk, « Le nuove povertà urbane in Italia. Modelli di percorsi a rischio nelle area metropolitana milanese », *Inchiesta*, n° 97-98, 1992.

vent pas compatibles<sup>9</sup> entraîne de plus en plus fréquemment l'apparition d'éléments de friction, voire de véritables tensions<sup>10</sup>. Autrefois, ces aspects d'une part étaient moins aigus, les cadences de la vie quotidienne étant rigoureusement déterminées, pour tous, par les nécessités économiques extérieures, et d'autre part, passaient au second plan devant l'avantage économique quand ce n'était pas devant la nécessité de survivre. Enfin, une culture plus imprégnée d'esprit de sacrifice et de respect du rôle dominant des anciens permettait d'accepter ces tensions, ou tout au moins empêchait de les extérioriser.

Autrefois aussi le modèle familial le plus fréquent était celui d'une nouvelle résidence pour les époux ; toutefois, on peut estimer qu'au moins un fils ou une fille demeurait avec les parents même après son mariage. Ce pouvait être l'aîné pour lequel la résidence dans la famille d'origine était liée à la transmission héréditaire de l'activité économique, artisanale, commerciale ou surtout agricole<sup>11</sup>. Ou bien c'était le cadet, plus fréquemment la cadette, qui se chargeait des vieux parents parce qu'il (ou elle) était encore célibataire, quitte parfois à ne jamais se marier. Si les parents âgés restaient « en famille » avec leurs enfants, il en était de même pour les collatéraux célibataires, demeurés dans leur famille d'origine, cohabitant avec les enfants de leur frère (ou de leur sœur) qui avait joué le rôle « d'héritier ».

Il était fort rare que des personnes âgées vivent seules.

Si le vieillissement apparaît comme caractéristique d'une situation démographique mûre<sup>12</sup>, l'autonomie économique et résidentielle des personnes âgées est, au contraire, l'un des traits saillants de leur condition actuelle. Il est rare aujourd'hui que

9. Est-il besoin de rappeler que la thématique de l'inconciliabilité des emplois du temps des différents membres de la famille a fait l'objet d'analyses de la part de chercheurs comme Gurvitch, Giddens ou Goffman. Parmi les traités italiens récemment parus, voir notamment C. Belloni, « Le condizioni dello scambio tra generazioni nella città », dans : G. Lazzarini (dir. publ.), *Anziani e generazioni*, Milan, F. Angeli, 1994.

10. On peut citer, à ce propos, une donnée fournie par une recherche menée sur les femmes de 50 ans : les deux tiers de celles qui vivent avec leurs parents déclarent avoir avec eux des rapports très tendus. Cf. C. Facchini, *Donne adulte, donne nell'età di mezzo*, Milan, SpA Agenzia Pari e Dispari, 1992.

11. M. Barbagli, *Sotto lo stesso tetto*, Bologna, Il Mulino, 1984.

12. Bernardini, *La Società anziana. Ovvero l'altra faccia della società avanzata*, Milan, F. Angeli, 1988.

les parents vivent avec la famille de leurs enfants : s'ils sont deux, ils forment un ménage indépendant ; s'ils restent veufs, il habitent seuls.

#### *L'autonomie résidentielle et familiale des personnes âgées*

En 1990, 3 634 000 familles étaient composées seulement de personnes de plus de 65 ans, c'est-à-dire 17,9 % du total. Les différences entre la typologie des familles âgées et la typologie dominante est représentée par le couple avec enfants (69,2 %), suivi du couple sans enfants (11,1 %) et des personnes seules (11,3 %). Dans le cas des familles dont un membre au moins est âgé, la typologie la plus répandue devient en effet celle des personnes seules avec 37,1 %, suivie du couple sans enfants, 31,9 %, et du couple avec enfants, 17,8 %. Le pourcentage des familles avec un seul parent âgé (8,5 %) correspondant surtout à celui des familles composées de plusieurs noyaux (2 %) est toutefois fort modeste.

Ces données prouvent bien que les personnes âgées vivent généralement dans des noyaux composés seulement de gens de leur âge, sinon toutes seules, et que la cohabitation familiale de plusieurs générations devient de plus en plus rare.

Dans le même temps, les données suivant le sexe et la tranche d'âge apparaissent bien différentes.

	Hommes		Femmes	
	65-69 ans	80 ans et +	65-69 ans	80 ans et +
Personnes seules	7,6	20,8	31,3	50,4
Couples sans enfants	30,1	8,1	11,7	1,6
Couples avec enfants	54,5	50,5	39,2	10,3
Monoparent	2,2	4,4	8,2	9,4
Seuls avec enfants	1,5	9,1	5,1	19,2
Deux noyaux	2,6	5,0	1,7	2,5
Autres parents	1,7	2,1	2,8	6,7

Tableau 2. Typologie familiale des personnes âgées<sup>13</sup>

13. Source : Données ISTAT, Enquête polyvalente sur les familles, années 1987-1991, vol. 8, *La condizione degli anziani*, Rome, 1994. Il s'agit d'une recherche globale sur les conditions de vie et de santé, les réseaux de soutien et d'utilisation du temps, effectuée sur un échantillon de 25 878 foyers sur un total de 19 854 391 foyers italiens.

Tant qu'il s'agit de « troisième âge jeune », la typologie familiale dominante est en effet constituée par le couple, avec ou sans enfants non encore mariés ; dans les tranches d'âge très avancées, la typologie dominante est au contraire celle des personnes seules. Ceci est particulièrement vrai dans le cas des femmes âgées, pour lesquelles la condition de solitude est nettement prédominante<sup>14</sup>.

Si l'on utilise la solitude comme axe porteur pour une typologie familiale des personnes âgées, on peut situer, dans la catégorie à bas risque de solitude, les hommes du « troisième âge jeune », et dans la catégorie à haut risque de solitude, les femmes du quatrième âge.

Il est par ailleurs important de souligner que la typologie familiale composée de parents avec enfants renvoie, pour les parents âgés, à un phénomène si répandu en Italie qu'il constitue presque une caractéristique de ce pays, à savoir que les jeunes restent très longtemps avec leurs parents. En effet, la moindre tendance au mariage et le recul de l'âge nuptial se sont traduits non pas, comme dans les autres pays européens, par une augmentation des cohabitations extraconjugales ou par la multiplication des personnes qui vivent seules, mais par une vie prolongée dans la famille d'origine<sup>15</sup>. Il s'agit donc de typologies résidentielles et familiales, en général « provisoires », qui concernent, de par leurs caractéristiques même, la catégorie la plus jeune des personnes âgées, c'est-à-dire les moins de 70 ans. Cela revient à dire que tant qu'elles sont relativement jeunes et

14. Dans les cas d'infirmités les plus graves, le pourcentage des personnes âgées vivant avec leurs enfants augmente, et cette situation familiale, jointe à celle de la proximité de l'habitation des enfants ou d'autres parents, constitue un ensemble qui concerne près de 70 % des âgés soit encore ensemble et où, par conséquent, celui des deux qui en a besoin reçoit le soutien de son conjoint.

15. Cf., à cet égard, E. Scabini, P. Donati (dir. publ.), *La Famiglia « lunga » del giovane adulto*, Studi interdisciplinari sulla famiglia, Milano, Vita e Pensiero, 1988 ; et sur ces thématiques, A. Cavalli, A. De Lillo, *Giovani anni 90, Terzo rapporto Iard sui giovani in Italia*, Bologna, Il Mulino, 1994.

donc capables de fournir aides et prestations<sup>16</sup>, les personnes du « troisième âge » vivent souvent avec leurs enfants, alors que lorsqu'elles vieillissent et qu'elles ont, à leur tour, besoin d'assistance, elles vivent seules. Cette situation d'autonomie familiale des aînés est particulièrement accentuée dans les grandes agglomérations ; d'après les chiffres de l'ISTAT, le pourcentage des personnes âgées qui vivent seules est de 24,3 et il atteint 32,2 dans les grandes villes<sup>17</sup>.

La typologie familiale est l'élément déterminant pour définir la condition de vie quotidienne des personnes âgées.

Tout d'abord, nous l'avons vu, la solitude est souvent liée à la pauvreté : si la population âgée n'est pas, dans son ensemble, une catégorie à haut risque de pauvreté, il n'en est pas de même pour les personnes âgées qui vivent seules. Ce sont justement elles, généralement des femmes qui n'ont travaillé qu'épisodiquement ou sans garanties, qui sont titulaires des retraites sociales ou d'une pension de réversion, c'est-à-dire des revenus les plus bas<sup>18</sup>. Ces revenus limités se traduisent par des conditions d'habitation problématiques (logements loués, généralement exigus, parfois dépourvus de sanitaires, etc.) et par la possession limitée de biens d'équipement<sup>19</sup>.

En second lieu, vivre en couple ou chez les enfants plutôt que seul détermine des rapports sociaux différents : denses dans un cas, réduits bien que persistants dans l'autre.

La vie dans la famille des enfants suppose des rapports quotidiens avec les autres générations, que ce soit celle des en-

16. Il est apparu, par exemple, d'après la recherche sur les femmes de 50 ans citée plus haut et une étude sur les personnes âgées des environs de Milan que, dans les cas de cohabitation entre jeunes, seuls ou en couple, et des personnes du troisième âge, les tâches ménagères sont presque exclusivement exécutées par les femmes âgées. M. Boffi, C. Facchini, *Condizioni di vita e utilizzo dei servizi nella popolazione anziana*, Una ricerca sociologica in un Comune dell'hinterland milanese, Milan, Cinesp, 1991.

17. Parmi les femmes de plus de 75 ans, notamment, le pourcentage des « solitaires » passe de 47,7 % à 57,5 % ; le cas milanais est d'ailleurs très emblématique : en 1991, la solitude était le lot de 61,7 % des femmes de 70-74 ans et de presque 70 % de celles de plus de 80 ans.

18. Environ trois quarts des retraites sociales sont perçues par des femmes, de même que 90 % des réversions.

19. Sur le rôle joué sur le revenu par l'appartenance familiale, voir C. Facchini, « La famiglia anziana », *Anziani e società*, n° 15, 1991.

fants ou celle des petits-enfants<sup>20</sup> ; il en va différemment lorsque la personne vit seule. Cela peut se traduire, entre autres, par un vécu personnel chargé de difficultés et de souffrance<sup>21</sup>.

A la différence du passé, où les diverses générations cohabitaient fréquemment, les contacts entre les personnes âgées et les autres sont de moins en moins continus dans la vie quotidienne.

#### Les relations des personnes âgées

Bien que les données démographiques fassent apparaître une grande indépendance résidentielle et familiale des personnes du troisième âge, toutes les recherches révèlent que, malgré cela, ces dernières ont avec leurs enfants et petits-enfants de solides rapports affectifs, d'échange et d'entraide mutuelle.

	Enfants	Frères/sœurs
Même immeuble	17,3	4,2
Voisinage immédiat	20,1	34,9
Même ville	20,1	34,4
Eloignés ou sans	23,3	20,8
Aucune indication	4,6	5,8

Tableau 3. Proximité des enfants, frères, sœurs

Il ressort tout d'abord non seulement des recherches sociologiques menées dans des régions particulières, mais aussi de celle que l'ISTAT a effectuée sur tout le territoire national, que la plupart des anciens ont au moins un fils ou une fille qui habite dans la même localité ; de plus, un grand nombre d'entre

20. Cf. E. Gerosa, *La condizione anziana in Canton Ticino*, Milan, F. Angeli, 1987.

21. Cet élément ressort clairement d'une recherche menée ces derniers mois à Milan sur les femmes âgées et seules : alors qu'aux questions directes, une minorité seulement des 400 personnes interviewées déclarent qu'elles ne sont pas satisfaites de vivre seules, à la question indirecte sur les pires conséquences de la vieillesse, la moitié nomme la solitude. D'autre part, d'une série de questions comportant une comparaison avec le passé, il émerge que la caractéristique la plus négative de la situation actuelle est précisément le plus grand isolement des personnes âgées et surtout des femmes.

eux ont encore des frères ou des sœurs dans leur voisinage immédiat. Ensuite, et justement en raison de cette proximité, les visites et les communications téléphoniques sont généralement fréquentes.

	Enfants	Frères/sœurs	Petits-enfants
Souvent	68,9	26,6	48,2
Assez	24,4	35,9	30,6
Rarement	5,8	33,6	18,5
Jamais	0,5	3,2	1,9
Aucune indication	0,5	0,8	0,8

Tableau 4. Fréquence des rapports entre parents

Ces données indiquent donc que les personnes âgées réellement isolées sont peu nombreuses, la plupart étant bien intégrées dans le tissu social des relations primaires. Certes, l'intensité de ces relations et leur existence même dépendent de facteurs divers, dont le premier est l'histoire familiale et conjugale<sup>22</sup>. La mobilité territoriale<sup>23</sup> rend aussi difficiles la définition précise des situations d'isolement et une intégration réduite. En effet, la comparaison entre les données relatives à la résidence des enfants et à celle des autres parents semble compenser, tout au moins en termes de quantité, le manque d'enfants ou leur éloignement.

Enfin, les réseaux de collaboration et d'entraide paraissent très solides. D'abord, les personnes âgées, surtout si elles sont seules, reçoivent des aides de l'extérieur : au cours des mois derniers, 29,7 % des foyers exclusivement composés de personnes de plus de 65 ans ont reçu une aide ; ce pourcentage s'est élevé à 41,4 % pour les personnes âgées isolées.

Ces aides interviennent dans différents domaines : les plus importants sont les soins et l'assistance, les activités ménagères, l'exécution des formalités bureaucratiques et les prestations sanitaires. Par contre, le soutien économique apparaît très réduit.

22. Données ISTAT, *op. cit.*

23. Données ISTAT, *op. cit.*

	Personnes âgées seules	Famille de personnes âgées	Famille avec personnes âgées
Soins, assistance	29,4	19,4	20,1
Activité ménagère	25,3	17,0	16,8
Formalité bureaucratique	17,8	12,3	11,7
Prestation sanitaire	17,9	13,0	12,5
Aide économique	5,0	1,3	3,1
Au moins une aide	41,4	29,7	30,1

Tableau 5. Type d'aides reçues par les personnes âgées, suivant la typologie familiale

Comme il était facile de le prévoir, c'est surtout au sein de la famille que s'exerce la solidarité : l'aide vient tout d'abord des frères ou de leurs conjoints, dans une moindre mesure des frères, sœurs ou autres parents, alors que l'aide extérieure, qu'elle émane des voisins ou des organisations de bénévoles, est beaucoup plus réduite. Pour ce qui est des différences territoriales, on remarque que dans les zones fortement urbanisées, le réseau de solidarité touche un moins grand nombre de personnes mais davantage de domaines différents ; cela signifie que le réseau informel est surtout orienté vers la satisfaction des besoins les plus fondamentaux auxquels il faut répondre avec plus de régularité et plus largement.

On remarque enfin que les aides sont généralement fournies de façon stable et continue, notamment celles qui consistent à assurer les soins et les activités ménagères.

Tous ces éléments permettant de penser que, malgré leur indépendance résidentielle, les personnes âgées ne sont pas réellement isolées et que le manque de rapports familiaux ou la diminution de leur intensité ne se traduit pas forcément par une solitude réelle.

*Les personnes âgées considérées comme « ressource » familiale*

Un autre élément très important est révélé par l'étude de l'ISTAT (comme par des recherches sociologiques plus spécifiques) : les personnes âgées, au moins jusqu'à 75 ans, fournissent souvent aide et soutien aux générations plus jeunes ; elles participent donc activement à l'échange entre familles, faisant

tout ce qu'elles peuvent, et surtout aussi longtemps qu'elles le peuvent.

	Hommes		Femmes	
	65-74 ans	75 ans et +	65-74 ans	75 ans et +
Soins, assistance	4,3	2,3	10,9	7,9
Activité ménagère	0,9	0,6	4,2	3,8
Formalité bureaucratique	1,5	0,4	0,3	0,1
Aide, etc.	2,3	2,3	1,4	0,9
Au moins une aide	12,5	7,0	15,7	6,0

Tableau 6. Personnes âgées prestataires de services, divisées par âge, par sexe et par type de services fournis

Cette assistance prend des formes multiples. Tout d'abord, les grands-parents s'occupent beaucoup des petits-enfants. Il s'agit, dans certains cas, d'une aide quasi totale, quand ils gardent les petits toute la journée<sup>24</sup> ; dans d'autres cas, elle consiste à accompagner les enfants à l'école ou à aller les chercher et à s'occuper d'eux dans l'après-midi. Parfois leur assistance est simplement épisodique, par exemple quand l'enfant est malade et doit rester à la maison.

Mais les parents apportent d'autres aides appréciables : d'une part en accomplissant les tâches ménagères chez leurs enfants, d'autre part en les soutenant financièrement, soit pour l'achat d'un appartement soit sous forme de cadeaux importants

24. ISTAT Enquête polyvalente sur les familles, vol. 9, *Il mondo dei bambini*, ISTAT, Rome, 1994. Il semble même, dans certains cas, que l'un des éléments déterminants dans la décision des parents de mettre les enfants à la crèche soit l'absence de grands-parents ou leur manque de disponibilité, selon M. Boffi, C. Facchini, « I servizi per la prima infanzia. Un'analisi della domanda in un Comune dell'hinterland milanese », dans : A. Carbonaro ; C. Facchini (dir. publ.) *Capacità, vincoli e risorse nella vita quotidiana*, Milan, F. Angeli, 1993.

comme la participation à l'acquisition d'une voiture, d'un appareil ménager, etc.<sup>25</sup>

À cet égard, un fait est intéressant à souligner : toutes les recherches ont révélé que, même lorsque le revenu des enfants est supérieur à celui des parents, le courant des aides économiques, tout au moins tant que ces derniers se suffisent, va toujours des parents vers les enfants, le contraire ne se produisant que très rarement et seulement si les parents sont dans une grande pénurie économique<sup>26</sup>.

Un chiffre confirme bien le rôle actif des anciens dans le réseau de solidarité familiale : 16,8 % des foyers avec enfants reçoivent une aide de leur part, que ce soit sous forme de travaux ménagers, de garde des enfants, de soins ou de soutien financier.

On remarque enfin que les rapports de réciprocité sont beaucoup moins intenses dans les zones faiblement urbanisées où les grandes distances sont cause d'un plus grand isolement. Vivre dans le même immeuble que les enfants favorise au contraire un échange plus symétrique entre les générations, car les parents âgés restés seuls donnent et reçoivent ainsi davantage.

### Les femmes dans la solidarité familiale

On a dit que le changement démographique a comporté une modification des rapports non seulement entre les générations mais aussi entre hommes et femmes âgés. Cette importance du « genre » se retrouve sur le plan de l'intégration dans les réseaux familiaux, aussi bien pour les aides reçues que pour les

25. D. Giori (dir. publ.), *Vecchiaia e società*, Bologne, Il Mulino, 1964 ; E. Scabini, P.P. Donati (dir. publ.), *Vivere da adulti con i genitori anziani*, Milan, Vita e pensiero, 1989 ; G. Rossi, *La famiglia multidimensionale*, Vita e pensiero, Milan, 1990 ; G. Lazzarini, *Invecchiare in città*, Milan, F. Angeli, 1991 ; R. Di Monaco, « Vite lunghe. Una ricerca sul passato degli anziani per capire il presente », *Inchiesta*, n° 100-101, 1993 ; N. Negri, « Genitori, figli e senso del dovere », dans : G. Lazzarini (dir. publ.), *Anziani e generazioni*, op. cit.

26. D'autre part, comme on l'a dit précédemment, grâce à la « liquidation », les gens qui prennent leur retraite autour de 60 ans, et dont les enfants ont environ 30 ans, entrent en possession d'une assez forte somme souvent mise à la disposition des enfants qui se trouvent justement dans la tranche d'âge où l'on envisage de se marier et de fonder une nouvelle famille.

aides fournies. Pour les premières, le rôle de la typologie familiale est déterminant. On a vu que les hommes vivent normalement jusqu'à un âge avancé. Ils trouvent donc en général auprès leur épouse (plus jeune et vouée par tradition aux soins de la famille et aux travaux ménagers) l'aide dont ils ont besoin. Il est plus rare que les femmes puissent compter sur l'appui de leur conjoint : bien souvent, il est décédé, dans la plupart des cas, il est plus vieux, et selon le modèle culturel de cette génération, il est rarement capable d'assumer les tâches ménagères ; il s'ensuit que si elles ont besoin d'aide, c'est le plus souvent dans la famille « élargie modifiée » qu'elles vont la trouver<sup>27</sup>. Donc, si les hommes peuvent en règle générale compter sur la solidarité entre les genres, c'est-à-dire sur celle qui s'établit à l'intérieur du couple, les femmes âgées, elles, bénéficient de la solidarité familiale d'une autre génération. Ce sont les femmes très âgées, le plus souvent veuves, qui sont donc les plus aidées dans leurs nécessités quotidiennes par leurs enfants, plus précisément par leurs filles.

Mais si les femmes âgées sont mieux intégrées dans les réseaux d'aide familiale, ce n'est pas seulement en tant que sujets passifs nécessitant de l'aide, c'est aussi en tant que sujets actifs fournissant soins et assistance.

L'assistance apportée par les parents âgés à leurs enfants adultes est différente en fonction du sexe : les mères/grand-mères aident surtout à s'occuper des petits-enfants et à faire le ménage, alors que les pères/grands-pères fournissent plutôt une aide économique. Cette différenciation, produit des compétences et capacités diverses des sujets intéressés, fait que les prestations des femmes présentent un caractère plus continu ; elles sont non seulement quotidiennes mais sont la source aussi, de par leur nature même, d'une communication plus intense. Les aides qui viennent des hommes sont plus sporadiques et ne sont généralement pas à l'origine d'un fort rapport de communication.

Il en découle que si les femmes âgées vivent plus souvent seules, ce sont elles, cependant, qui ont des rapports significatifs non seulement avec leurs fils et leurs filles, mais aussi avec leurs petits-enfants, avec lesquels, précisément en raison de leurs fonctions de soins et de garde, elles établissent des liens affectifs profonds. De plus, comme elles vivent plus longtemps,

27. Suivant l'expression bien connue utilisée par Litwack, « Occupational Mobility and Extended family Cohesion », *American Sociological Review*, XXV, 1960.



ces rapports se prolongent lors de la croissance des petits-enfants et cette communication avec une génération de jeunes adultes leur permet souvent d'être un élément de liaison et de médiation entre ceux-ci et la génération intermédiaire (celle des enfants/parents).

Il ne fait aucun doute que les relations entre les générations, dans notre société, ont subi de profondes transformations. Un des traits fondamentaux qui les distinguent est leur féminisation.

Autrefois, en effet, les relations tendaient à privilégier l'axe masculin, c'est-à-dire qu'elles s'établissaient avec la famille du mari : les parents âgés étaient plus souvent soutenus par les fils et leur famille que par les filles (à moins que celles-ci, restées célibataires, ne soient demeurées au foyer). Actuellement, les relations tendent, au contraire, à être centrées davantage sur l'axe féminin.

La raison principale de ce changement réside dans les transformations de la structure économique et la modification du modèle de résidence des nouveaux noyaux familiaux qu'elles ont entraînée. Par transformations de la structure économique, nous entendons ici le fait que, par le passé, c'était surtout l'homme qui exerçait l'activité économique et productive de la famille et que les régimes successoraux étaient patrilinéaires. Si les femmes étaient économiquement « actives », notamment dans les régions du centre et du nord du pays, elles exécutaient généralement un travail à l'intérieur de la famille, autrement dit une activité de soutien, parfois même financièrement importante, mais « secondaire » ou du moins considérée comme telle au sein des stratégies économiques familiales, alors que les activités masculines étaient « fortes » et plus importantes<sup>28</sup>.

On vient de mentionner le caractère patrilinéaire des régimes successoraux : en effet, c'étaient ordinairement les fils, le plus souvent l'aîné, qui héritaient de la terre ou de l'activité économique de la famille ; en compensation, on constituait une dot pour les filles, ou tout au moins une dotation monétaire,

28. Jardinage, basse-cour, récolte des fruits, glanage, étaient des occupations féminines. L'élevage du bétail, le labourage, la moisson et l'élagage des arbres étaient réservés aux hommes.

mais elles n'avaient aucun droit sur les biens patrimoniaux<sup>29</sup>. Même lorsque la terre était louée ou affermée, c'était généralement l'aîné qui, à défaut de propriété, reprenait l'activité paternelle. La centralité masculine dans la détermination du revenu familial et la « patrilinéarité » de la succession héréditaire faisaient que, quand le nouveau couple habitait avec l'une des familles d'origine, il s'agissait généralement d'une cohabitation patrilocale, c'est-à-dire avec la famille du mari<sup>30</sup> : les rapports entre les générations, du moins en termes de cohabitation, étaient donc souvent « patrilinéaires ».

Par ailleurs, les sociétés prémodernes étaient caractérisées par une mobilité sociale quasiment nulle, l'activité économique la plus fréquente était donc celle du père chef de famille. On peut estimer qu'au moins jusqu'aux premières décennies de notre siècle, non seulement la cohabitation des différentes générations mais aussi la socialisation du travail se faisaient en ligne masculine ; les intérêts et les stratégies communs coexistaient généralement suivant cette ligne. Cela se manifestait aussi sur le plan symbolique : on donnait plus fréquemment aux enfants le nom des grands-parents paternels<sup>31</sup>.

Aujourd'hui, la famille est de moins en moins un lieu de production et de socialisation du travail. On y transmet, certes, des modèles culturels, des valeurs, des styles de vie, mais aussi de réelles possibilités économiques, fort différenciées, de sorte que l'appartenance familiale continue à jouer un très grand rôle

29. Ce n'est qu'à la suite des modifications introduites en Italie en 1864 que les filles ont maintenant droit à l'héritage familial. Cependant, au moins jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, on a continué à transmettre l'activité économique de la famille aux enfants mâles, en dotant les filles d'un capital monétaire en guise de compensation.

30. M. Barbagli, *op. cit.* ; mais cette forte « patrilocalité » ressort également d'une recherche effectuée au printemps 1994 sur un échantillon d'étudiants de la faculté des sciences politiques de Milan à propos des comportements familiaux de trois générations : dans la période suivant le mariage, près de 30 % des grands-pères sont allées habiter dans la famille de leur mari, 9 % des grands-pères dans celle de leur femme (pour les parents, ces valeurs sont tombées respectivement à 7 et 5 %).

31. Dans la recherche citée ci-dessus, il apparaît par exemple que 22 % des grands-parents ont donné à leurs enfants les noms de leur famille paternelle, 7 % ceux de la famille maternelle, 45 % les noms des deux familles. Pour les parents, ces valeurs sont tombées respectivement à 14 et 17 %.

dans la carrière future des enfants<sup>32</sup>. Ce rôle est cependant devenu moins important, moins explicite et moins marqué qu'il ne l'était au début du siècle, époque où la mobilité sociale était à peu près inexistant et où une très forte transmission héréditaire régissait la situation professionnelle et, plus généralement, les conditions de vie.

Dans la société moderne, la dimension centrale de la famille est axée sur les sentiments plutôt que sur l'élément professionnel et instrumental<sup>33</sup>. Notre siècle est en effet caractérisé par la diffusion, au niveau des masses, d'un modèle dans lequel les rapports de couple sont fondés sur l'amour considéré comme l'élément fondamental du mariage et les rapports parents-enfants reposent sur l'affection et la compréhension de préférence au respect et à l'obéissance<sup>34</sup>.

Cette dimension est, par excellence, féminine : l'accentuation du rapport affectif entre parents et enfants notamment, s'est traduite en réalité par une accentuation de la relation affective mère-fils<sup>35</sup>. Il s'ensuit que le passage d'une dimension instrumentale et professionnelle à une dimension affectivo-relationnelle de la famille a entraîné une prédominance de la figure maternelle<sup>36</sup>.

Cette féminisation dans les rapports entre générations, nous l'avons vu, est évidente chez les personnes âgées : autrefois, lorsqu'elles ne se suffisaient pas économiquement, la soli-

32. Le traité devenu classique de P. Bourdieu, J. Passeron, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Editions de Minuit, 1964 ; et pour ce qui est des styles de vie, toujours de P. Bourdieu, *La distinction*, Paris, Editions de Minuit, 1979.

33. T. Parsons, *Famiglia e Socializzazione*, Milan, Mondadori, 1977.

34. Est-il besoin de rappeler l'importance accordée dans la société moderne à l'amour « romantique » dans l'ouvrage de W. Goode, *The Family*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1960 ; le rapport parents-enfants dans celui de P. Aries, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, 1960.

35. Que l'on songe, par exemple, à l'énorme quantité de littérature psychologique ou pédagogique sur la relation mère-enfants par rapport à celle, bien moins importante, qui existe sur la relation père-enfants. Voir aussi, à cet égard, l'ouvrage de C. Ventimiglia, *Di padre in padre*, Milan, F. Angeli, 1994.

36. Le grand nombre de femmes mariées et mères de famille qui ont une activité professionnelle ne contredit pas cette tendance : de toute manière les tâches ménagères, de même que le soin des enfants et la gestion de leurs rapports avec les institutions (l'école en premier lieu) sont aujourd'hui encore exclusivement du ressort de la mère.

darité concrète sous forme d'assistance économique qui était indispensable à leur survie était assurée par les sujets économiquement forts de leur descendance, c'est-à-dire leurs fils. Actuellement, cette nécessité de soutien économique a beaucoup diminué ; il s'ensuit que les personnes âgées ont surtout besoin d'être soignées et assistées lorsqu'elles ne peuvent plus se suffire ; celles qui peuvent encore vivre seules ont besoin de soutien affectif et de relations significatives. Ces besoins se font sentir encore davantage dans les pays où les politiques sociales ne sont pas en mesure d'y répondre<sup>37</sup>.

Il est vrai que les soins et les relations affectives sont, par tradition, du domaine des femmes ; ce qui est nouveau, c'est que ces fonctions ne sont plus seulement, comme par le passé, exercées par les femmes en tant que mères ou épouses, mais aussi en tant que filles<sup>38</sup>.

Cette centralité de la figure féminine ressort de toutes les recherches sur les réseaux de solidarité des personnes âgées : aussi bien les études internationales<sup>39</sup> que celles qui ont été menées en Italie<sup>40</sup> soulignent en effet que le modèle culturel dominant prévoit que c'est une des filles qui s'occupera des parents âgés et que, en son absence seulement, la charge en incombera aux fils.

37. Pour passer en revue les politiques sociales en faveur des personnes âgées en Italie, cf. C. Facchini, R. Scortegagna, « Italie : enjeux institutionnels et rôle central des femmes », dans : F. Lesemann, C. Martin (dir. publ.), *Les personnes âgées. Dépendance, soins et solidarités familiales. Comparaisons internationales*, Paris, Les études de la Documentation française, 1993.

38. C. Facchini, « Devenir une mère pour sa propre mère », Prendre soin. Liens sociaux et médiations institutionnelles, *Revue internationale d'action communautaire*, 28/68, automne 1992, Montréal.

39. Notamment C. Ungerson (dir. publ.), *Gender and Caring, Work and Welfare in Britain and Scandinavia*, Londres, Harvester Wheatsheaf ; C. Chaume, F. Lesemann, *Familial provision. La part de l'Etat*, Montréal, Editions de Saint-Martin, 1989 ; J. Twigg, *Informal Care in Europe*, The University of York, 1993.

40. Cf., entre autres auteurs, P. Tacani, *Dentro la cura. Famiglia e anziani non autosufficienti*, Milan, F. Angeli, 1994 ; G. Rossi, Anziani, « Relazioni familiari e bisogno di salute », *AAVV, Famiglia e salute*, Milan, Vita e pensiero, 1987 ; C. Facchini, « Milan et l'action de maintien à domicile : les femmes dans les solidarités familiales », dans : P. Pitaud ; R. Vercauteren (dir. publ.), *Vieillesse dans les villes de l'Europe du sud. Comparaisons et échanges internationaux*, Toulouse, Erès, 1994.

Ces recherches identifiaient comme une « charnière » des réseaux de solidarité familiale les femmes de 50 ans qui doivent se partager entre le travail dans leur famille d'élection<sup>41</sup> et celui qu'elles fournissent dans leur propre famille élargie. Les soutiens apportés aux familles des enfants mariés se font de plus en plus importants en raison de la présence accrue des jeunes femmes sur le marché du travail<sup>42</sup>, et à cela s'ajoutent les aides aux parents âgés, faute de politiques sociales adéquates.

	Enfants	Parents
Nombreuses activités	6,7	15,3
Quelque chose	8,7	5,4
Parfois	13,8	8,2
En cas de besoin	42,4	25,0
Jamais ou presque	30,4	46,2

Tableau 7. *Travaux ménagers pour les enfants mariés et pour les parents âgés*

On peut faire ici plusieurs observations. La première est que, pour les deux destinataires, l'aide fournie à la famille élargie n'a aucun rapport avec le statut de la personne qui aide. 6 % des femmes ayant une activité professionnelle, 12 % des femmes au foyer et 6 % des retraités assistent systématiquement leurs enfants. Quant à celles qui aident systématiquement leurs parents, les pourcentages sont respectivement de 13 %, 11 % et 18 % ; environ 26 % des femmes actives et 30 % de celles qui n'ont pas de profession n'aident jamais leurs enfants ; les pourcentages de celles qui n'assistent jamais leurs parents sont respectivement de 25 % et 50 %. Enfin, les femmes

41. Il faut en outre remarquer que, comme le confirment toutes les recherches, en Italie plus encore que dans les autres pays, c'est presque exclusivement aux femmes qu'il incombe de s'occuper des tâches ménagères. Il convient à ce propos de signaler qu'une toute récente étude de l'ISTAT sur l'emploi du temps a révélé qu'à trancher d'âge égale, les femmes travaillent en moyenne 10 heures par semaine de plus que les hommes, et que ce sont justement les femmes entre 45 et 65 ans qui constituent la catégorie de population effectuant le plus grand nombre d'heures de travail.

42. On peut dire à cet égard que, d'après les données du recensement de 1991, à Milan, environ 70 % des femmes de 30-40 ans avec un ou deux enfants ont une activité professionnelle. Le rôle de grand-mères des femmes de 50-60 ans apparaît alors évident.

qui fournissent des soins infirmiers intégraux représentent 24 % des ménagères contre 27 % des femmes « actives ».

Cela signifie que l'aide fournie à la famille élargie ne dépend nullement du fait que ces femmes exercent ou non une profession. Qu'elles soient ménagères, retraitées, ouvrières ou employées, qu'elles disposent de beaucoup ou de peu de temps n'a aucune importance : c'est l'existence de certaines nécessités qui importe, et le fait que seules les femmes sont disposées à s'en charger.

On peut déduire des données indiquées plus haut qu'après avoir créé, pour les femmes adultes, l'expression « double présence »<sup>43</sup>, on devrait plutôt parler de « triple femmes », dans la mesure où s'ajoute à l'activité professionnelle et aux tâches familiales un travail de soutien auprès de la famille d'origine ou de celle des enfants. Certes, ce travail systématique ne concerne qu'un nombre réduit de cas, mais une telle implication et la disponibilité qu'elle exige sont, elles, systématiques. On peut donc affirmer que les femmes sont bien le centre de la famille élargie ; elles constituent une « charnière » d'importance fondamentale pour le maintien des liens entre les générations.

	Fille	Fils/bru	Pareil
Aide en cas de maladie	21,2	10	
Aide ménagère aux enfants	42,4	30,5	27,2
Garde des petits-enfants	42,7	35,4	21,9
Visites, coups de téléphone	38,2	26,9	34,9
Principale confidente	19,2	9,2	

Tableau 8. *Prédominance dans les rapports mères-enfants*<sup>44</sup>

Une deuxième observation souligne que ce caractère central de la figure féminine se traduit, dans la réalité, par une accen-

43. L. Balbo, « La doppia presenza », *l'archista*, n° 32, 1978, et F. Bimbi, « La doppia presenza : diffusione di un modello e trasformazioni dell'identità », dans : F. Bimbi, F. Pristering, *Profilo sovrapposti*, Milan, F. Angeli, 1986.

44. La première et la dernière catégorie sont tirées de variables prévoyant une gamme plus vaste de réponses comprenant également des amies ou autres parents ; c'est la raison pour laquelle le total n'est pas égal à 100.

tuation de la « matrilinearité » des relations familiales ; ce qui signifie que l'aide entre les générations ne passe pas d'une femme à une autre mais de la mère à la fille.

Si les filles s'occupent de leurs mères devenues âgées, ce sont les grands-mères maternelles qui aident le plus les jeunes couples. Cette situation apparaît clairement à l'analyse des données fournies par la recherche sur les femmes seules.

Ces chiffres ne doivent pas surprendre si l'on considère que le soutien fourni et celui reçu risquent de donner lieu à des tensions, voire à des conflits, en raison du caractère délicat des domaines où ils s'exercent et qui sont traditionnellement significatifs pour l'identité féminine : garde et éducation des enfants, organisation de la maison, soins corporels. Il est bien évident que ces tensions sont beaucoup moins fortes, et si elles se manifestent, elles seront plus faciles à résoudre dans le rapport mère/fille que dans le rapport belle-mère/bru.

Troisième observation : cette solidarité, importante et spécifique, qui consiste à « prendre soin » de façon continue, constitue un lien purement féminin entre les générations, et semble entraîner une accentuation du rapport affectif entre grands-mères et petits-enfants.

Deux des plus grands succès de librairie de 1994, *Va dove ti porta il cuore* et *Il catino di zinco*<sup>45</sup>, ont précisément ce rapport comme thème central. Dans les deux cas, il est conflictuel, épineux, difficile ; mais il est aussi très important et significatif : pour les petites-filles, les grands-mères sont essentielles pour comprendre l'histoire de leur famille, de leurs racines, et par conséquent mieux se comprendre elles-mêmes. Mais le succès de ces deux livres, d'autant plus étonnant qu'il s'agit d'auteurs débutantes, laisse à penser que, pour les jeunes générations, les grands-pères, mais plus encore les grand-mères, que ce soit parce qu'ils restent plus longtemps dans le paysage familial ou parce qu'ils constituent un élément fort appréciable dans les stratégies domestiques sont des personnages de la plus haute importance pour la reconstruction de la mémoire familiale et, surtout, individuelle. On peut donc en conclure que, de nos jours, les personnes âgées constituent une ressource, en termes non seulement objectifs mais aussi symboliques, pour la construction de notre identité.

45. S. Tamaro, *Va dove ti porta il cuore*, Milan, Badini e Castoldi, 1994 ; M. Mazzantini, *Il catino di zinco*, Venise, Marsilio, 1994.